

NOUVELLE SÉRIE — N° 31

14^e Année — 1^{er} Avril 1909



La Coopération des idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE

PARAISANT LE 1^{er} ET LE 16 DE CHAQUE MOIS

Directeur : G. DEHERME



SOMMAIRE :

- G. DEHERME. *Maurice Barrès, éducateur social.*
PAR TOUS. *Revue des Opinions, des Faits et des Idées.*
G. DEHERME *Les Livres qui font penser.*

Le Numéro : 0 fr. 25

PARIS

BERNARD GRASSET, ÉDITEUR

7, rue Cornelle, 7

LA

Coopération des Idées

Revue bi-mensuelle d'Éducation Sociale

ABONNEMENT : un an, France : 4 francs ; Etranger : 6 francs

*Adresser toutes les communications concernant
la Rédaction et l'Administration à*

M. DEHERME, Directeur, à LA SEYNE (Var)

A NOS ABONNÉS

Ceux de nos abonnés qui seront avertis que leur abonnement est terminé sont priés de nous faire parvenir leur renouvellement pour s'éviter les frais de recouvrement.

Ceux qui ne désirent pas continuer leur abonnement sont priés de refuser au facteur le numéro qui suivra l'avertissement.

L'UNION COOPÉRATIVE

est un journal bi-mensuel, édité par le Comité central de l'Union Coopérative des Sociétés françaises de Consommation. Il contient des articles, des études, des monographies, des renseignements, etc., sur la Coopération en France et à l'Etranger. — L'Union Coopérative doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à la Coopération.

Prix du numéro, 0 fr. 20 ; de l'abonnement annuel, 4 fr.

Etranger, 6 fr.

Les abonnements sont reçus : 1, Rue Christine. — PARIS

LE COURRIER DE LA PRESSE

21, Boulevard Montmartre, — PARIS

Directeur : **A. GALLOIS**

Le Courrier de la Presse lit 6.000 journaux par jour

La Coopération des Idées

REVUE D'ÉDUCATION SOCIALE (14^e ANNÉE)

Paraissant le 1^{er} et le 16 de chaque mois

Directeur : G. DEHERME.

Abonnement annuel : 4 francs pour la France. — 6 francs pour l'Étranger.

Le N^o : 0 fr. 25. — Spécimen gratuit sur demande.

(BERNARD GRASSET, éditeur, 7, rue Corneille, PARIS)

La Coopération des Idées est dirigée par son fondateur M. Georges Deherme. Elle a suscité les Universités populaires. De toutes manières, par la pensée comme par l'action, elle tend à former des volontés sociales. Pas de nécessité plus urgente. Jamais les esprits n'ont été aussi confus, affolés d'indécision, aigris d'un sectarisme sans foi; et, malgré les présomptions et les outrecuidances, jamais ils ne furent plus ignorants de la vie sociale et de l'action humaine qui seule importe.

Son attitude ne couvre aucune ambition qui n'ose s'avouer. Elle fait sienne, avec une absolue sincérité, ces sages paroles d'Auguste Comte : « A l'orageuse discussion des droits, nous substituons la paisible détermination des devoirs. Les vains débats sur la possession du pouvoir sont remplacés par l'examen des règles relatives à son sage exercice. »

Mais la difficulté est grande de se faire entendre bien dans la Babel électorale et démagogique qu'est devenue la France. *La Coopération des Idées* tâche à la surmonter à force de précision, de clarté et de méthode. Elle n'est donc ni sectaire, ni pédante. Elle s'efforce d'être vivante. Est-elle aimable, attrayante ? — Elle s'en tient d'abord à ce qui est utile et grave. Elle ne compose pas avec les mensonges du monde et les vilénies du régime.

Dans des articles de fonds sont étudiées les questions les plus pressantes du moment et de toujours ; dans une « revue des opinions, des faits et des idées », dans des notes documentées, on vise à découvrir les sophismes et à dissiper les nuages dont les ignorances prolixes et les sciences rétrécies obsèdent et embrument la conscience française ; on examine aussi, du point de vue impartial d'ordre et de progrès, les accès les plus inquiétants de la fièvre politique qui consume la société française ; enfin, dans une chronique bibliographique, qui n'a d'équivalent aujourd'hui dans aucune publication, on étudie sérieusement les « livres qui font penser », et par là le lecteur peut suivre le mouvement intellectuel français, en dégagant de l'encombrement idéologique quelques notions claires, quelques principes régulateurs et quelques idées directrices.

La collection de *La Coopération des Idées* constitue donc un recueil documenté

et vivant qui trouvera sa place dans toutes les bonnes bibliothèques et qu'on aura toujours plaisir et profit à consulter. Pour un prix des plus modiques — 4 FRANCS — elle forme annuellement deux beaux volumes, in-8 carré, de 384 pages chacun.

Pour s'abonner, envoyer simplement un mandat-carte de 4 francs à M. G. DEHERME, directeur, à La Seyne (Var) ou à M. BERNARD GRASSET, éditeur, 7, rue Corneille, Paris.

Quelques-uns des articles parus dans *la Coopération des Idées en 1908-1909* :

De M. G. DEHERME : Considérations présentes sur la guillotine. — Les fonctionnaires. — Le dernier romantique. — Antimilitarisme d'État. — La solidarité européenne. — Des devoirs. — Les prolétaires. — Les syndicats ouvriers. — Le syndicalisme. — Pessimisme. — Louis Rossel. — La copartnership. — Le rôle de l'école et de l'Université dans l'œuvre d'éducation démocratique. — Pourriture sociale. — Sur la « crise » du parlementarisme. — Aller au peuple. — Une définition de l'individualisme. — Réponse à une enquête sur la monarchie et la classe ouvrière. — Frédéric Nietzsche ou Auguste Comte. — De l'anarchie à l'ordre. — Sur l'établissement d'une dictature. — L'idée de démocratie. — A propos des fonctionnaires coloniaux. — Pour la coopération sociale du catholicisme et du positivisme. — Sur le socialisme. — L'Université populaire. — La valeur éducative du socialisme. — La tâche. — La peine de mort. — Une bonne loi. — L'opération nécessaire. — Auguste Comte et son œuvre : le positivisme. — Maurice Barrès, éducateur social, etc...

De M. EDMOND THIAUDIÈRE : Du pilori au piédestal. — La Cité terrestre. — Cris d'alarme en Italie. — Sur l'établissement d'une dictature, etc.

De M. HENRI MAZEL : Le bon gouvernement. — Psychothérapie politique. — Le banditisme. — L'esprit de caste. — La crise du parlementarisme, etc.

De M. PAUL GUÉRIOT : Le Salon des poètes. — Jésus-Christ et M. Pataud. — L'Afrique occidentale française. — Le déclenchement. — Une réponse, etc.

D'autres articles de MM. SAINT-ALBAN, docteur G. AUDIFFRENT, G. PERSIGOUT, G. BOURLIER, JEAN MARC BERNARD, F. GILLIER, L. MOMENHEIM, A. BAUMANN, H.-L. FOLLIN, LÉON BOLLACK, etc.

Un numéro spécimen est envoyé à toute personne qui en fait la demande ou dont l'adresse nous est transmise.

Nous serons reconnaissants à qui nous fera parvenir des listes d'adresses.



La Coopération des idées

Maurice Barrès
 éducateur social ⁽¹⁾

On a dit que ce livre, *Colette Baudoche*, était un chef-d'œuvre. C'est, en effet, une œuvre exquise et forte, où tout s'harmonise pour nous émouvoir et nous instruire.

D'abord, Maurice Barrès nous avertit de son propos :

J'ai voulu décrire les sentiments des récentes générations d'Alsace, de Lorraine et de Metz à l'égard des vainqueurs. J'admire en elles ce qui me paraît le signe d'une humanité supérieure : la volonté de ne pas subir, la volonté de n'accepter que ce qui s'accorde avec leur sentiment intérieur. Ces captifs et ces captives continuent d'ajouter au capital cornélien de la France. J'ai tenté d'incorporer à notre littérature les grands exemples de constance et de fierté qu'ils fournissent chaque jour, là-bas, afin que leur vertu continue de s'exercer au milieu de nous...

C'est tout un petit roman, plein de sens, qui éclaire d'un jour net et froid l'état des choses franco-allemandes en Lorraine. Il nous a semblé, en le rapportant, que nous relevions le point après un grand naufrage. A ceux qui liront le drame sans gloire dont une heureuse fortune m'a fait le confident, je crois que je rendrai sensible la position pathétique de la France, battue par la vague allemande sur les

(1) *Colette Baudoche* (F. Juven, édit.)

fonds de Lorraine... A défaut d'un sentiment profond de la beauté idéale, je voudrais mettre ici un sérieux sans sécheresse, une clairvoyance calme, animée de confiance dans la vie, sinon dans la France.

L'anecdote est des plus simples. Elle pourrait être traitée à la manière puérile des images d'Épinal ou selon la fausse sentimentalité des chansons de cafés-concerts. Elle ne vaut que par l'art parfait de Maurice Barrès, et par son cœur.

Cela tient en trois lignes : Une jeune fille de Metz, malgré quelque inclination, refuse de s'unir à un jeune Prussien parce qu'une Française ne peut oublier.

Ainsi le sûr instinct d'une petite fille découvre le dépôt sacré des siècles de discipline et de civilisation.

Tout est dans tout, proclame la sagesse hindoue, — positive comme toute sagesse populaire. Dans la plus infime réalité, il y a l'infini. C'est au poète à le faire jaillir. Mais l'infini se perdrait dans le chaos si le philosophe ne précisait l'essentiel humain.

Maurice Barrès est un merveilleux poète évocateur des possibilités et un penseur coordinateur et positif. C'est pourquoi cette œuvre est admirable de grâce et de puissance où il nous montre, dans le tout petit cœur si calme de Colette, la Patrie.

Il nous fait *sentir* la Patrie. Et plus encore qu'il ne croit peut-être : l'Humanité. Oui, l'Humanité, qui suppose la Patrie, comme celle-ci la Famille. Auguste Comte, qui voulait « régler enfin des aspirations trop vagues à l'association universelle », disait : « La Patrie, prélude nécessaire et soutien continu de l'Humanité. »

Je dis : la Famille, la Patrie, l'Humanité ; mais, avec Maurice Barrès, je ne dis plus depuis longtemps : l'Individu. Ce n'est pas une réalité sociale. Faute de

creuser, on confond avec l'Individualité, qui est bien un ensemble des qualités sociales formées lentement, péniblement, par l'effort collectif.

Rien n'est dans rien. L'Humanité n'est rien sans ses parties organiques : les Patries. De même, la Patrie n'eserait rien sans les Familles. Ce n'est pas avec des mots que se construisent les grands édifices humains ; mais avec la pierre des réalités positives et le ciment de l'amour.

Pour nous montrer la France que trop de sottises nous voilent et nous déforment, Maurice Barrès n'a qu'à nous entr'ouvrir l'âme frémissante, ingénue, d'une jeune Messine. Pour marquer la différence de deux races et de deux civilisations, les faits ordinaires, les plus familiers, lui suffiront. C'est la vérité et la vie qui leur dispensent cette vigueur singulière ; et leur groupement harmonieux, ce charme incomparable.

Et cela paraît aisé. Il y faut pourtant un Maurice Barrès. Au reste, nonobstant sa maîtrise, il ne fait sentir que parce qu'il sent lui-même, et profondément.

On ne le cite jamais trop :

Il n'y a pas de ville qui se fasse mieux aimer que Metz. Un Messin français, à qui l'on rappelle sa cathédrale, l'Esplanade, les rues étroites aux noms familiers, la Moselle au pied des remparts et les villages disséminés sur la colline, s'attendrit. Et pourtant ces gens de Metz sont de vieux civilisés, modérés, nuancés, jaloux de cacher leurs puissances d'enthousiasme. Un passant ne s'explique pas cette émotion en faveur d'une ville de guerre, où il n'a vu qu'une belle cathédrale et des vestiges du dix-huitième siècle, auprès d'une rivière agréable. Mais il faut comprendre que Metz ne vise pas à plaire aux sens ; elle séduit d'une manière plus profonde : c'est une ville pour l'âme, pour la vieille âme française, militaire et rurale...

Qui n'a pas connu, médité cette ville, ignore peut-être la valeur d'une civilisation formée dans les mœurs de

l'agriculture et de la guerre. Les Lorrains émigrés ne regrettent pas simplement des paysages, des habitudes, une société dispersée, ils croient avoir laissé derrière eux quelque chose de leur santé morale.

Mais, hélas ! ce pays si bien ordonné, où l'homme et le sol, depuis des siècles, se sont épousés, est envahi par des barbares. Tout est bouleversé.

Le flot germain monte sans cesse et menace de tout submerger. Au nombre de vingt-quatre mille (sans compter la garnison), les immigrés dominent électoralement les vingt mille indigènes. Sous l'effort de cette inondation, l'édifice va-t-il être emporté ?...

Ce pays était épuré, décanté, je voudrais dire spiritualisé ; ils le troublent, le surchargent, l'encombrent, ils y versent une lie... L'ennui teuton commence à posséder Metz. Et pis que l'ennui, cette odeur avilissante de buffet, de bière aigrie, de laine mouillée et de pipe refroidie...

Vous anéantissez des aspects qui sont liés à toutes nos vénération. Vous coupez les arbres et comblez les puits de notre Lorraine morale. Et les formes que vous construisez, nous n'y avons pas de place...

C'est que les choses ont une âme qui s'est formée de nous comme notre âme se forme d'elles. Nos ancêtres ne revivent pas seulement dans nos meilleurs instincts, dans notre subconscient, mais encore dans la nature qu'ils ont corrigée pour leurs plaisirs ou leurs convenances, dans les monuments qu'ils ont construits, dans l'expérience qu'ils nous ont transmise. Tout cela établit entre nous et la cité des liens qu'on ne rompt point sans trouble.

Les Allemands ne peuvent comprendre tout le mal qu'ils font à Metz et ce qu'ils font souffrir aux Messins. Ils croient peut-être embellir la ville.

Quand l'harmonie des objets matériels avec leur sens moral est parfaite, celui qui les contemple en reçoit un merveilleux plaisir de sérénité...

Il est impossible d'aimer, voire de comprendre aucun objet si nous n'avons pas mêlé nos songes à sa réalité, établi un lien entre lui et notre vie. C'est peu d'avoir consciencieusement tourné autour d'une belle chose ; l'essentiel c'est de sentir la qualité morale et de participer du principe d'où elle est née. Il faut devenir le frère d'une beauté pour bien commencer à l'aimer.

Pour les Messins, la Patrie se resserre ; mais ils en gardent tout ce qu'ils peuvent, jalousement.

Certains quartiers pourtant demeurent intacts. Mazelle, le Haut de Sainte-Croix et les quais, où l'on retrouve les aspects éternels de Metz... Suis-je dupe d'une illusion, d'une rêverie de mon cœur prévenu ? Dans le réseau de ces rues étroites, où les vieux noms sur les boutiques me donnent du plaisir, je crois sentir la simplicité des anciennes mœurs polies et ces vertus d'humilité, de dignité qui, chez nos pères, s'accordaient. J'y goûte la froideur salubre des disciplines de jadis, mêlées d'humour et si différentes de la contrainte prussienne. Un attendrissement nous gagne dans ces vieilles parties de Metz, où dominent aujourd'hui les femmes et les enfants. Elles avivent notre don de spiritualité. Elles nous ramènent vers la France, et la France, là-bas, c'est le synonyme le plus fréquent de l'idéal. Ceux qui lui demeurent fidèles mettent un sentiment au-dessus de leurs intérêts positifs. Si quelques-uns la renient, c'est qu'ils sont asservis par des raisons utilitaires et qu'ils sacrifient la part de la vie morale.

C'est dans ce décor que se meuvent les dames Baudoche « qui s'orientent sans le savoir à reconstruire dans Metz une cellule française ».

Elles subsistent médiocrement d'une petite pension et de quelques travaux d'aiguille.

Pour conserver un logement auquel s'attachent leurs souvenirs, M^{me} Baudoche s'est décidée à en louer une partie, meublée, à un jeune professeur prussien, Frédéric Asmus, « neuve et saine nature de

pédant », qui « n'est pas né pour comprendre les nuances ». Au surplus, « il était bien de la race des idéalistes qui, sur leur colline sacrée de Bayreuth, après avoir entendu leur prophète durant une heure, s'élancent sur la bière et la charcuterie, et recommencent de rêver et recommencent de s'empiffrer, alternativement, d'actes en entr'actes, incapables, fût-ce dans ces jours consacrés au sublime, d'épurer leurs grossières habitudes. »

Mais à son insu, dans ce garni mœssin, il subit l'agrément d'une certaine supériorité d'hygiène et de goût. Et, à vrai dire, il n'y fallait pas voir une réussite de l'excellente Mme Baudoche, mais plutôt l'effet modeste d'une vieille civilisation...

Sa naissance prédisposait M. Asmus à goûter cette vie humble et familière qui peut s'éparouir dans tous les climats, mais où l'étonne ici la nuance messine : une discipline aisée, certains rites d'étiquette et puis un usage de la raillerie interdit à des hommes trop neufs. Ce jeune colosse subit à son insu l'enchantement, la douceur d'une politesse naturelle et constante.

Ainsi, notre jeune docteur a conscience qu'il « monte en grade » d'humanité quand, à la brasserie, il quitte ses savants collègues pour venir s'instruire auprès de ces petites gens qui ne savent presque rien des livres.

Il apprend assez rapidement à ne pas mettre le coin de sa serviette à son cou; à ne pas manger avec son couteau, à ne pas plonger le nez dans son assiette, et, d'une manière générale, à boire, manger et souffler avec beaucoup moins de bruit.

Un soir, il lit à ces dames une livraison de la vieille revue *l'Austrasie*, dont la collection compose toute la bibliothèque de Mme Baudoche. « On peut apprendre là-dedans, dit-elle, tout ce qu'il y a de beau

dans tous les pays ». Il ne manque point d'accentuer sa lecture qu'à l'époque d'Henri l'Oiseleur Metz a subi l'attraction germanique.

— Vous voyez, mademoiselle, que vous avez été Allemande une fois, fit le professeur avec une malice bonhomme.

— Nous ne consultons que notre cœur. Et vous, monsieur Asmus, quand vous avez choisi votre fiancée, avez-vous consulté vos livres d'histoire ?...

Eh quoi ! une culture qui ne doit rien aux livres ! M. le professeur n'avait jamais rencontré que des citernes, et maintenant il voit jaillir une source.

Une autre fois, Asmus presse les Baudoche de l'accompagner à une séance de musique. Il se flatte, sans doute, de leur faire apprécier l'élégance teutonne. Mais ce que Colette aperçoit tout d'abord, c'est un jeune officier qu'une jeune fille en blanc, avec des souliers noirs, enlace publiquement. Ces fiancés sont grotesques.

Elle réproûve d'instinct une fausse sentimentalité dans toutes ces mousselines, une caricature du sublime dans ces roucoulements musicaux, une parade menteuse de tendresse dans ces langueurs en public. Bien qu'elle soit incapable de faire l'analyse de ces affectations, cette petite Messine positive va droit à leur mensonge.

Rien n'excite davantage notre ironie qu'un maître en qui nous reconnaissons de véritables infériorités. Les fières populations lorraines auront disparu, le jour où, dans le pays messin, ce sera fini de rire de vainqueurs aussi balourds.

Au contact de cette délicatesse, le professeur Asmus se polit, il s'améliore ; mais peut-être aussi rompt-il son équilibre. Il entre trop brusquement dans une région supérieure. Par là, il scandalise ses collègues,

honnêtes cuistres, bourrés d'érudition comme de bière et de charcuterie.

Il manquait à ces jeunes gens, venus d'un ciel où la Valkyrie chevauche les nuages, d'avoir été élevés à sentir qu'il y a dans la simplicité de notre nature une suprême élégance. Et puis ils ne distinguaient rien des trésors spirituels qui reposent dans les terres étendues sous leurs yeux. Certes, pour eux, ce panorama n'est pas vulgaire : c'est celui de leur victoire. Mais cette idée constante, à la longue, est trop simple. Si je circule parmi ces douceurs mosellannes, j'y trouve des images qui sont d'humbles amies de mon enfance et que mon cœur ne peut revoir sans attendrissement. Elles m'emplissent d'un courage paisible où je prends une force égale pour agir et pour renoncer. Mais un jeune Prussien tout neuf, que peut-il glaner derrière nos pères et sur des champs qu'ils ont aménagés ? Il nie et désire détruire, ce fils de vainqueur, tout ce qui ennoblit cette terre et peut y produire un fermentation. Où je trouve mon équilibre et ma plénitude, il ne s'accommode pas.

Asmus en vient à s'indigner contre la brutalité oppressive dont sont victimes les Lorrains. Il reconnaît que « détruire la langue française en Lorraine, c'est bel et bien détruire des intelligences ». Il voudrait faire concourir ces intelligences à la grandeur allemande. A son collègue pangermaniste qui lui reproche d'être un « tenant de la culture française », il répond :

Dans nos universités, nous nous proposons comme modèles les Hellènes ; mais nulle acquisition scolaire ne nous rapprochera d'eux. Un esprit pénétrait, harmonisait toute leur vie. Je trouve ici quelque chose de cette unité. Vous le niez ? Mais je vis dans une famille lorraine, j'ai parcouru les villages, j'écoute parler des gens très modestes, auprès de qui je profite.

... Comme vous, je dis que ce qui est beau, que ce qui

est pur, c'est le cœur d'un loyal Allemand ; aussi je ne veux pas le gâter en l'irritant contre une noble nation. Au contraire, je veux l'enrichir avec tout ce qu'il y a d'excellent sur ce territoire. Vous parliez de Gœthe tout à l'heure. Rappelez-vous ce qu'il a écrit, que nous autres Allemands nous sommes d'hier et qu'il peut se passer plusieurs siècles avant que nous cessions d'être des barbares. Nous avons fait de grands efforts pour nous civiliser, et nous nous sommes surchargés au point que notre sensibilité n'a jamais pu se développer. Nous n'avons fait qu'absorber. Où est notre nature ? Nous devons être très contents que ce pays mette un peu de France à notre disposition. Gœthe, Schiller et beaucoup de grands hommes ont déclaré qu'il fallait à la pâte allemande un peu de levain français. Et voilà pourquoi la résistance lorraine me paraît une chose bonne, utile, conforme à nos intérêts. Il est possible que cette vie lorraine ne soit pas encore bien-faisante pour tous nos compatriotes. Mais peu à peu ils la reconnaîtront et ne pourront plus s'en passer. Elle ne les dénaturera pas, mais, je le sais par mon expérience, elle harmonisera leurs mœurs avec leurs rêves, elle répondra à leurs tendances profondes, et, loin de les contrarier, elle les élargira, les haussera. En conquérant ce pays, nos pères nous ont vraiment menés sur un plateau supérieur...

On soupçonne, ici, que le naïf Asmus met plus de chaleur qu'il ne convient. C'est qu'il a pour lui-même de meilleures raisons que celles qu'il ose émettre. Déjà on tremble pour la pauvre fiancée laissée à Kœnigsberg et dont toute l'épistolaire application poétique et philosophique ne peut valoir un sourire malicieux de Colette.

Il est bien vrai, d'ailleurs, que la campagne lorraine contribue aussi à la conquête du vainqueur.

Il y a des petits villages, isolés au milieu des espaces ruraux qui, le soir, à l'heure où l'on voit rentrer les bêtes et les gens, m'apparaissent comme des gaufriers, et je crois

que tout être, fût-il barbare Prussien, soumis à leur action patiente et persistante, y deviendrait lentement Lorrain. Bien des générations reposent là, au cimetière, mais leur activité persiste ; elle est devenue ce groupe de maisons, ce clocher, cet abreuvoir, cette école qu'entourent les champs bigarrés de couleurs et de formes, et si l'on entre dans cette communauté, on y vient nécessairement se conduire et penser comme ont fait les prédécesseurs. Pour moi, dans ces retraites lorraines, si bien enveloppées, pressées, protégées par leurs verdure reconnaissantes, où les blés ondulent, où les poulains caracolent, où les filles et les garçons s'interpellent en beau patois avec des regards éternels, je redresse mes vertus d'âme et de corps. C'est un jardin de Paradis, et l'homme de la Prusse orientale ne songe pas à le nier.

Aussi, revenant d'une promenade à Gorze, avec Colette et sa grand'mère, le brave Asmus s'enthousiasme : « Je rêve, dit-il, de crier une fois à la face de mes compatriotes quel crime ils commettent dans ce pays. »

Colette en est touchée.

C'est peut-être le supérieur plaisir d'une femme, qu'elle soit une brillante Célimène ou cette petite Colette, si elle voit qu'elle a retourné les opinions d'un homme.

Là-dessus, on l'entend bien, Asmus s'enflamme et veut embrasser Colette.

Ainsi cette belle promenade finit comme toutes les bonnes parties de campagne au mois d'août. Qu'il soit venu de la Prusse lointaine, qu'elle ait été formée sur les débris d'un passé sacré, cela ne change rien à l'affaire. La jeunesse et la saison les ramènent dans les bras de la nature.

Le lendemain, le docteur Frédéric Asmus dit à Mme Baudoche : « Si vous me donnez votre fille, je serai pour elle, toute sa vie, un compagnon dévoué. Ayez donc pleine confiance en moi. »

Ces dames sont troublées. Elles demandent à réfléchir. Cependant, le professeur ira à Kœnigsberg, auprès de sa fiancée, dégager sa parole. Et tout ce mois se passera à répéter : « C'est bien dommage qu'il soit Allemand. »

Colette Baudoche est une petite Française de la lignée cornélienne, qui, pour aimer, se décide sur le jugement de l'esprit. Elle délibère, elle s'émeut à l'idée que son mariage pourrait la détourner de son véritable honneur.

L'honneur, elle le sent plus qu'elle ne le connaît, mais elle en a un signe certain : l'estime des dames de Metz.

Elles sont une dizaine de personnes, la plupart assez vieilles pour avoir vu le siège. Elles ont soigné nos soldats et construit pour nos morts le monument funèbre de Chambières. Elles l'entretiennent et, chaque année, au début de septembre, un matin, y vont suspendre des couronnes. Ces modestes femmes, élevées par nos malheurs, forment, sans le savoir, une espèce d'aristocratie. Après l'exode des meilleures familles et dans une société décolornée qui voulait revivre, leur confrérie est devenue un des premiers corps messins. Elles remplissent une fonction publique, exercent une autorité morale et maintiennent l'ordre de sentiments sur lequel veut se régler toute véritable Messine.

Asmus, empressé, d'une allure qui respire une joyeuse confiance, « l'enchantement d'un ours qui va manger du miel, en même temps qu'une réelle bonté », revient la veille du jour fixé pour la réponse de Colette. Celle-ci est encore indécise. Et c'est précisément le 7 septembre, le jour de la messe commémorative des soldats morts pendant le siège. Ces dames y entraînent l'importun.

Il y a là des pages superbes d'émotion vraie. Je n'en sais point de plus propre à toucher et remuer le tréfonds de notre être social.

Mgr Dupont des Loges invoque sur son testament l'ange de la cathédrale de Metz. Cet ange lumineux et qui plane sans bruit, je crois l'avoir vu errer sur les brumes de la rivière. Grâce à lui, cette basilique fière, délicate et sereine, s'accorde avec les rives mosellannes. L'atmosphère y est favorable à tous les sentiments nés du sol messin. Depuis trente-huit ans, ses cérémonies fournissent aux indigènes la seule occasion de se rassembler, de sentir et de penser ensemble. Elle s'est accrue des malheurs de la cité, et son vaisseau qui brille au-dessus de la campagne paraît, dans le désastre lorrain, la maison de refuge du patriotisme.

L'officiant nomme ceux pour qui l'on va célébrer l'office : « Aujourd'hui, nous faisons mémoire des soldats français tombés dans les batailles sous Metz. »

Cette formule consacrée est soutenue, appuyée, doublée du vœu pressant de toute l'assemblée. Véritable évocation ! Les morts se lèvent de leurs sillons ; ils accourent des tragiques plateaux de Borny, Gravelotte, Saint-Privat, Servigny, Peltre et Ladonchamp... On les accueille avec vénération. Ils ont défendu la cité et la protègent encore : leur mémoire empêche qu'on méprise Metz.

La présence de ces ombres tutélaires dispose chacun à se remémorer l'histoire de son foyer...

Aussi chacun rêve à sa guise... Mais s'ils sont venus, ces Messins, dans la maison de l'Éternel, c'est d'instinct pour s'accoter à quelque chose qui ne meurt pas. Il leur faut une pensée qui les rassemble et les rassure...

Au bas de l'église, Colette à genoux, entre son Allemand et sa grand'mère, subit en pleurant toutes les puissances de cette solennité. Elle ne leur oppose aucun raisonnement. Elle repose, elle baigne dans les grandes idées qui mettent en émoi tout le fond religieux de notre race. Durant un mois, elle s'est demandé : « Après trente-cinq ans, est-il excusable d'épouser un Allemand ? » Mais, aujourd'hui, trêve de dialectique : elle voit bien que le temps écoulé ne fait pas une excuse et que les trente-cinq années ne sont que le trop long délai depuis lequel les héros attendent une réparation. Leurs ombres l'effleu-

rent, la surveillent. Osera-t-elle les décevoir, leur faire injure, les renier ? Cette cathédrale, ces chants, ces notables, tout ce vaste appareil ébranle la pauvre fille, mais par-dessus tout la présence des trépassés. Colette reconnaît l'impossibilité de transiger avec ces morts qui sont là présents...

Que voulez-vous, mon cher monsieur Frédéric Asmus, vous êtes une victime de la guerre. Votre naïve impétuosité n'avait pas tort de céder à l'attrait de cette terre lorraine, qui désire refaire avec ceux qu'elle attire ceux qu'elle a perdus ; tout semblait propice à ce rêve pacifique ; mais une jeune fille a choisi la voie que lui assigne l'honneur à la française.

... Rentre, Colette, avec ta grand'mère, dans votre appartement du quai sur la Moselle. Inconnue à tous et peut-être à toi-même, demeure courageuse et mesurée, bienveillante et moqueuse, avisée, loyale, toute claire. Persévère à soigner les tombes, et garde toujours le pur langage de ta nation. Qu'elle continue à s'exhaler de tous tes mouvements, cette fidélité qui n'est pas un vain mot sur tes lèvres. Petite fille de mon pays, je n'ai même pas dit que tu fusses belle, et pourtant si j'ai su être vrai, direct, plusieurs t'aimeront, je crois, à l'égal de celles qu'une aventure d'amour immortalisa. Non loin de Clorinde et des fameuses guerrières, mais plus semblable à quelque religieuse sacrifiée dans un cloître, tu crées une poésie, toi qui sais protéger ton âme et maintenir son reflet sur les choses... Nous, cependant, acceptons-nous qu'une vive image de Metz subisse les constantes atteintes qui doivent à la longue l'effacer ? Et suffira-t-il à notre immobile sympathie d'admirer de loin un geste qui nous appelle ?

Voilà un des plus beaux livres qui, à mon sens, aient été écrits depuis longtemps, — le plus beau peut-être parce qu'il est le meilleur.

C'est une prière. J'entends un élan fervent de toutes les puissances affectives et spirituelles de notre être vers ce qui nous explique et nous crée : la Patrie. Aucun détail ne détonne. Ce que la Patrie a mis dans

notre âme, et qui se mourait dans la torpeur, se ranime et vibre. Tout est simple pourtant, les souvenirs de la grand'mère, l'intelligence effarée du jeune Prussien et le bon sens de Colette. Sur une idée essentielle et que tant de ferments de dissolution attaquent de toutes parts, il fallait cette simplicité qui est claire pour tous les esprits et belle pour toutes les âmes.

Dans *Colette Baudoche* il n'y a aucun vestige de littérature. Chaque détail exprime l'ensemble organique, chaque phrase est une pulsation du cœur. On ne lit plus, on vit. On s'incorpore à la Patrie même. Chaque image nous alimente. Nous obéissons à une direction ferme et amicale. Nos nerfs s'aiguisent. Enfin, on est plus fort et plus sain. Quel cordial ! quel excellent sandow moral ! Certes, maintenant, je connais mieux Metz, dans ce qu'un Français en doit connaître, que d'y avoir été en touriste, et combien j'aime cette petite Colette idéale !

Ainsi, Barrès n'oppose point à des raisons de chicanier des raisons de rhéteur. Il ne prétend point à faire des avocats, mais des hommes vrais. Il nous présente donc les réalités vivantes dont se compose une Patrie. Il n'analyse point ce qui est bas : il nous met sur la voie des cimes. Maurice Barrès est un magnifique éducateur de la sensibilité sociale. Et je me demande si ce n'est point la tâche la plus pressante du moment et la plus efficace.

Chaque année, l'Université déverse sur la société des milliers d'infirmités sociales qui s'acharnent à couper les câbles qui nous relient, à saper nos assises et à tarir la source vive de notre sensibilité sociale. Au sang généreux qui circulait dans le merveilleux organisme qu'était la société française, ils s'efforcent, d'un travail abominable, à substituer la vase méphi-

rique de leur éloquence. Qu'une légende nous réconforte et nous humanise, aussitôt quelque grimaud politicien, qui n'a pas d'autre moyen de se pousser, voudra la souiller de textes contestables. De cela, la France sera diminuée, un peu plus découragée; mais lui, il sera professeur de Faculté ou député, et c'est tout ce qu'il veut.

Ils parlent de la société comme Helen Keller, la prodigieuse jeune sourde-muette-aveugle américaine, décrit la nature dans ses livres. Mais pour un aveugle de naissance sincère, la seule couleur est le noir. C'est ainsi, j'imagine, que M. Gustave Hervé, agrégé de l'Université, et donc sourd-muet-aveugle social, nous entretient de l'Humanité.

Certes, il en est de moins dépourvus de sens; mais ils sont plus pervers, et probablement plus pernicieux. Ici, on songe à un Anatole France, qui a été peut-être l'égal de Barrès. Mais celui-ci s'élève jusqu'à ses *Bastions de l'Est* et celui-là déchoit jusqu'aux insanités de *l'Île des Pingouins*. Celui-ci nous enrichit de toutes les énergies qu'il réveille, celui-là nous appauvrit de son scepticisme décadent et nous délabre de son pessimisme négateur.

Son épicurisme sent le cadavre. Ramener toute la vie à la sensation du moment — fût-elle celle d'un dilettante raffiné — c'est proprement l'offrir à la mort qui la prend seconde par seconde. C'est nous préparer, insidieusement, au suicide social. Cette œuvre est détestable entre toutes qui ne nous laisse que la lassitude fiévreuse ou la hantise du néant.

Ah ! relisons *Au service de l'Allemagne*, lisons *Colette Baudoche* surtout. Barrès qui rappelle toujours nos morts, nous restitue toutes nos raisons de vivre. Car ce qui vit le plus en nous, ce sont nos morts. Les

nier, biffer nos traditions, c'est nous vider de notre sève, arracher nos racines. Nous ne sommes animés que de ce qui fut, nous ne sommes construits qu'avec les matériaux du passé. Et l'avenir même n'a pas de signification s'il n'est le prolongement continu de ce qui a été et de ce qui est.

Maurice Barrès ravive nos sensibilités sociales. Je dirais presque qu'il les ressuscite. Il déclare trouver insupportable « la platitude, la vulgarité d'un homme dénué de toute vénération ». Son point de vue politique est-celui-ci : ce qui rend plus fort. De là, le devoir de nous exalter : « Notre digne rôle, dit-il, c'est d'épanouir quand même nos puissances, et de les faire, au mieux, admirables, dussent-elles n'avoir aucun digne admirateur. »

Il ne tient qu'à une seule chose, dit-il encore : la reprise de Metz et de Strasbourg. C'est qu'il se dépasse sans le savoir. Quelque admirable que soit son ami Paul Déroulède, Barrès n'est pas si limité. Il n'enrôle pas seulement des soldats pour une revanche précise, il veut des héros, et d'une noble tenue, il tâche à les former ; pour tout dire, il élève notre humanité. S'ils savent lire congrûment, les Allemands eux-mêmes peuvent tirer profit de ses livres. C'est un trésor humain. Maurice Barrès est un instituteur de socialité. Ce n'est pas le premier que la France ait donné au monde, — et c'est de quoi elle est grande.

En nous arrachant d'abord à « l'immense bavardage du collège », comme il se plaît à dire, à l'abrutissement des mots, ce n'est point seulement à sentir la Patrie qu'il nous forme, mais à sentir aussi toutes les forces sociales que nous avons à servir pour qu'elles nous maintiennent leur protection.

Sa position, au reste, est solide. Les sentiments

familial et régional ont une tendance fâcheuse au particularisme. Quant à l'idée d'Humanité, elle n'a pas encore assez de substance pour éviter le vague et la dispersion. Le patriotisme, au contraire, est un centre d'énergies morales d'où rayonnent toutes nos activités sociales. C'est bien là qu'un éducateur social, présentement, se doit placer.

La Patrie, c'est la terre des pères, c'est l'âme collective de tous les morts que nous portons en nous, c'est le capital moral de notre civilisation, et sa sauvegarde. Sans elle, nous ne sommes que des passants hagards qui se déchirent, des fantômes errants. Elle est aussi nécessaire à notre raison qu'à notre cœur. « Une telle union avec le sol tend à rectifier, dit A. Comte, auquel il faut toujours revenir, ou même à prévenir les divagations spontanées de notre intelligence, en la disposant davantage à la subordination normale du subjectif envers l'objectif. Nous apprécions ainsi, d'une manière plus complète et plus familière, l'immuabilité essentielle de l'ordre extérieur et notre intervention accessoire. Même le langage, et par suite l'art se trouvent dès lors modifiés heureusement en nous rattachant mieux au monde comme à l'humanité. »

La Patrie est le principe de toute organisation politique. C'est sa constitution qui mit fin au vagabondage grégaire, qui reparaitrait si elle se décomposait. Il n'y a pas de société sans organisation, c'est-à-dire sans des organes et des fonctions se rapportant à un corps défini.

Quand on détruit les catégories naturelles, on est amené à en susciter d'artificielles; car elles sont aussi indispensables à la pensée qu'à l'action. Mais les dernières ne se peuvent maintenir, et elles sont nocives. La lutte de classe est évidemment absurde,

mais elle résulte nécessairement de l'utopie révolutionnaire. Ils nient la Patrie par horreur de la guerre, disent-ils ; mais aussitôt ils engagent la guerre atroce, constante et confuse de tous contre tous, celle-là même où le prolétariat producteur perd tout, sans recours. Ils oublient que, pour les nations organisées, la guerre n'a jamais pour objet qu'une paix plus durable et plus digne, même la guerre de conquêtes, et aussi de se limiter et de se régler. Au reste, si la paix est un bien, et si nous la désirons, Colette Baudôche, petite fille des pays annexés, nous enseigne que ce n'est point le plus précieux des biens. Nous n'entendons point lui sacrifier ce qui lui est supérieur, — notre civilisation, par exemple, et la terre des pères qui nous fera revivre dans nos enfants.

G. DEHERME.

Revue des Opinions, des Faits et des Idées

L'ADMINISTRATION DES POSTES

La récente grève des agents des P. T. T. a mis en pleine lumière une situation désastreuse. Il en est ainsi, hélas, de tous nos services publics mis en sacage par la bande de forbans que nous subissons bénévolement sous ce charmant prétexte qu'ils se disent radicaux-socialistes et anti-cléricaux par surcroît. Que ne feront-ils pas quand ils se diront socialistes unifiés ?

L'exaspération des postiers s'explique. On connaît leurs griefs. Ce n'est pas une raison, sans doute, de

se mettre en grève et d'arrêter un service de l'État ; mais en anarchie, où nous sommes, il n'y a plus de raison qui vaille. On se débat comme on peut.

Le public, espérons-le, en sera bientôt au même point. Si la ruine de la défense nationale, la gabegie insensée de la marine, les scandales des colonies le touchent peu, il n'en sera pas de même quand il ne pourra plus circuler sur les routes défoncées, quand sa correspondance s'arrêtera en route et quand il aura à remettre la plus grosse partie de ses petites économies à M. Caillaux. Nous présentons les choses au mieux, car nous omettons l'agrément complémentaire de 100.000 Ravachol et Émile Henry lâchés par toute la France et l'armée du kaiser en marche vers Paris.

Et cela ne saurait tarder, car nos maîtres, grisés de leur puissance absolue, traitent la France comme un pays définitivement conquis et ne se gênent plus. Peut-être pensent-ils que cela durera autant qu'eux-mêmes.

Voici un deces tout petits faits, concernant les Postes, qui finiront par secouer la torpeur des Français houspillés.

Jusqu'ici, les encartages de « suppléments » détachés, non commerciaux, dans les publications périodiques étaient autorisés au tarif habituel. Sa haute incompetence, le politicien Simyan a changé cela. C'est stupide, car la vérification est difficile et coûteuse ; c'est un sujet de contestations sans fin ; et c'est inutile, au surplus, puisque rien n'est plus simple que de relier ce « supplément », même commercial, au cahier du périodique. C'est à croire qu'ils en sont au sadisme de la tyrannie.

Ce n'est pas tout. En contravention avec ces nou-

velles dispositions radicales-socialistes, nous avons reçu avis d'avoir à verser 3 francs à l'Administration des Postes, sous menace de poursuites si nous ne nous exécutions point. Pensant que cela ne pouvait être que pour les cigares des nombreux attachés de cabinet, et qu'au surplus cela ressemblait, comme un frère, à du chantage, nous refusâmes ce que M. Symian nomme une « transaction ». Deux mois après, nous fûmes convoqué au commissariat de police, où il nous fut exhibé un volumineux dossier qui avait dû occuper plusieurs fonctionnaires pendant une semaine, au détriment, naturellement, du travail des levées et distributions, et l'on exigea, cette fois, 6 fr. 70. Notre premier mouvement fut de refuser encore ; mais, à la réflexion, ayant déjà éprouvé que notre administration judiciaire vaut notre administration postale, nous payâmes, en toute humilité.

SYMIAN SYNDICALISTE

Nous ne savons plus quel ministre de la guerre civil (sans jeu de mots) avait pris pour directeur de cabinet un antimilitariste notoire en pleine activité. M. Symian, lui, a fait tout aussi bien. Parmi ses nombreux chefs de cabinet, il a pris M. Buré, qui était encore, il y a quelques mois, rédacteur au *Mouvement socialiste*, et donc syndicaliste de violence et prophète de la grève générale. Les agents des Postes ne font donc que suivre une doctrine qui mène loin. Et M. Symian, évidemment, ne la réprovoque que dans sa situation qu'elle compromet.

Il est piquant de rappeler que M. Buré, dans ses articles, dénonçait les Universités populaires, comme des entreprises décevantes pour le prolétariat. Il vou-

lait dire, sans doute, qu'elles sont peu propres à conduire un jeune homme intelligent là où il profite actuellement.

C'est étonnant ce qu'il y a de saboteurs d'Universités populaires, à la manière brutale de M. Buré ou à la manière insinuante de M. Grunebaum-Ballin, dans les cabinets de nos ministres du jour.

PAR TOUS.

Les Livres qui font penser

Le Principe d'équilibre et le Concert européen, par Charles Dupuis, 7 fr. 50 (Perrin, éd., 35, quai des Grands-Augustins). — L'auteur étudie dans cet ouvrage important le principe d'équilibre et le concert européen, de la paix de Westphalie à l'Acte d'Algésiras. Il nous rappelle les leçons de l'histoire, leçons toujours sévères, que les hommes d'État trop souvent ne veulent point entendre.

Depuis trois siècles, le principe d'équilibre a joué un rôle considérable dans la politique internationale. Ce ne fut pas toujours celui qu'on paraissait lui destiner. Les combinaisons de forces auxquelles il présidait n'ont abouti parfois qu'à ajouter la ruse à la force. Les principes sont pour les faibles, parce qu'il leur faut accepter ce qu'on leur impose. Ils donnent à la violence une certaine décence. Et c'est peut-être à quoi se résume toute notre civilisation : à déguiser notre barbarie.

M. Charles Dupuis nous indique d'abord les origines. L'Église ayant échoué dans son effort prématuré de catholicité, à tout le moins d'organisation morale de l'Europe, il fallut bien avoir recours aux expédients. Dès lors, « l'absence de tout principe moral ramènera la politique au seul principe qui se puisse imposer à ceux qui n'en veulent avoir d'autre : au principe d'équilibre. Ce principe, tout matérialiste, exigera que nul État ne puisse croître

au point d'être en mesure de dominer tous les autres, que toute augmentation de puissance d'un prince déjà puissant trouve sa contre-partie dans un équivalent accroissement de forces au profit des souverains capables de rétablir la balance, en faisant contre-poids ».

Mais plus tard, pourtant, « d'instinctive et d'empirique qu'elle était, la politique d'équilibre deviendra raisonnée; elle se réduira en formules; elle tentera de s'élever à la hauteur d'une règle de droit, capable de dominer les relations internationales, ambitieuse de résoudre et même de prévenir les conflits de la force brutale ».

Elle n'en restera pas moins un expédient et non une sauvegarde, une maxime de prudence et non un principe de droit.

L'auteur suit la fortune du principe d'équilibre à travers les traités, les congrès, les démêlés des diplomates, voire des guerriers; car, nous dit de Bonald, « ce n'est qu'en mettant leur épée dans la balance que les puissances peuvent obtenir un moment d'équilibre ».

Le champ des compétitions nationales s'élargit. L'Asie, l'Afrique sont en jeu. Cela complique les problèmes, multiplie les difficultés. Le principe d'équilibre, insuffisant pour assurer la paix à l'Europe, le sera bien plus encore pour la garantir au monde.

En somme, le principe d'équilibre ne saurait être un principe de droit international. Il reste toujours vague, incertain et mobile. Il ne se précise que pour les forts, et dans un sens qui n'est pas celui qui le justifie.

« Il ne connaît pas de cas identiques à régler, nous dit l'auteur, car l'infinie variété des bouillonnements de la vie internationale multiplie sans cesse les données changeantes des problèmes à résoudre. Il n'a point, pour un cas donné, une solution unique, mais des combinaisons diverses, toutes soutenables et toutes contestables, toutes capables d'assurer, à la satisfaction des uns, au déplaisir des autres, jamais au contentement de tous, un moment d'équilibre que demain détruira ou remettra en question. »

Il y faudrait une égalité à tout le moins approximative. Mais « l'égalité est contraire à la nature des choses, entre États comme entre particuliers ».

D'autre part, la seule pondération des forces respectives implique « l'immobilité, c'est-à-dire l'impossible ». Pour uniformiser, maintenir l'uniformité, il faudrait immobiliser. Toute vie est développement. « Deux États qui seraient, à un moment donné, égaux par l'étendue de leur territoire, par le chiffre de leur population, par l'importance de leurs richesses, ne le seront plus vingt ans après. » Et il est bon qu'ils ne le soient plus, même au prix de la menace de la guerre et de la guerre elle-même.

M. Charles Dupuis nous dit encore : « L'expérience de trois siècles a démontré que, loin d'assurer le respect des droits de tous, le principe d'équilibre aboutissait simplement à faire admettre, par les États puissants, que toute acquisition de territoire faite par l'un d'eux pouvait justifier des acquisitions équivalentes de la part des autres. Comme toutes ces acquisitions ne pouvaient se faire qu'au détriment des faibles, le principe d'équilibre a eu nécessairement pour corollaire l'absorption, le démembrement et le partage. Impuissant à introduire la paix et la justice dans les rapports internationaux, il a souvent couvert, de prétextes spécieux et décents, des ambitions injustes, des guerres funestes et de véritables opérations de brigandage.

« Même scandaleusement interprété au profit exclusif des grands, il n'a pu fournir, à la solution des querelles d'agrandissement, des règles fixes et certaines, permettant de déterminer avec exactitude les conditions du partage des dépouilles. D'accord pour spolier en son nom, les États forts n'ont pu s'accorder sur la mesure qui devait présider à la fixation des parts. Après avoir admis que l'équilibre exigeait l'égalité des acquisitions, ils se sont disputés sur les conditions de cette égalité. »

Pour les uns, c'était la superficie du territoire, pour les autres le chiffre de la population ou encore la richesse des régions disputées. Et leurs raisons étaient conformes à leurs intérêts, et par là presque toujours irréductibles.

Mais si le principe d'équilibre est « déplacé, gauche et impuissant sur le terrain juridique », il a « sa véritable place et sa réelle utilité sur le sol plus élastique et plus mouvant de la politique. » S'il ne peut faire triompher le droit, il facilite les transactions.

Au surplus, « il peut servir la justice ou aider l'iniquité selon l'esprit qui anime ceux qui en usent ».

Sans nuire au libre développement, sa plus sage application consiste à susciter des alliances de défense générale contre les ambitions de conquête des États forts qui débordent. « L'intérêt public, l'intérêt général exigeraient que chacun visât non point à s'agrandir, mais à mettre ses biens en valeur et à s'opposer aux agressions injustifiées ».

Mais pour ordonner le monde, il y faudra toujours plus que des expédients, l'habileté des diplomates ou la chance des politiques.

« La force matérielle et les combinaisons de la prudence humaine; dit M. Dupuis, ne suffisent pas à bien régler les rapports entre États; dans les relations entre hommes, les questions morales sont toujours prédominantes; pour assurer la paix et le bonheur des nations, ce n'est pas assez de contre-balancer les forces, il les faut contenir et dominer du dedans autant que du dehors. Aucune maxime politique, aucun axiome de chancellerie ne sauraient dispenser de l'effort qu'exige la maîtrise de soi-même, des sacrifices que requiert l'esprit de modération et de justice. La paix peut résister même aux oscillations désordonnées d'un équilibre instable, si elle trouve son point d'appui dans la conscience des nations et la sagesse des hommes d'État; elle ne peut être assurée par les combinaisons d'équilibre les plus savantes, si elle n'est en même temps soutenue par ces forces morales auxquelles rien ne saurait suppléer. »

La deuxième partie de ce livre si plein et si instructif est consacrée à l'étude historique du concert européen au dix-neuvième siècle et jusqu'aujourd'hui. La leçon qui s'en dégage est la même: « les questions internationales sont, avant tout, des questions morales ». M. Charles Dupuis l'avait dit, dès les premières pages: « Il n'y a pas d'institutions capables de distribuer automatiquement la justice, la concorde et la paix entre les nations; la sécurité et l'équité dans les rapports internationaux dépendent avant tout de la valeur intellectuelle et morale des souverains et hommes d'État qui dirigent la politique extérieure, des pu-

blicistes, qui font l'opinion, et des peuples qui, en suivant les impulsions, donnent aux courants leur force. »

En rompant l'équilibre instable de l'Europe, les conquêtes de Napoléon avaient démontré la nécessité de ce principe.

Pour restaurer et maintenir cet équilibre, il y eut la coalition qu'on sait qui s'efforça d'instituer une sorte de directoire européen. La Sainte Alliance eût pu être mieux. Elle ne fut qu'une étiquette pour un groupement de peurs d'abord, un syndicat de convoitises ensuite. Le directoire n'eut jamais la force morale qu'il fallait, et il crut à tort que la force seule suffirait.

Le concert européen, « c'est-à-dire l'assemblée accidentelle des grands États pour étudier et résoudre, par des délibérations communes, les grands problèmes d'équilibre et de politique internationale, fut le fruit durable et souvent bienfaisant de l'infructueux essai d'un gouvernement collectif et permanent de l'Europe. Ce concert ne réussit jamais à détourner les grandes crises, nées de prétentions inconciliables et d'ambitions intransigeantes entre les grands, mais il servit souvent à circonscrire les incendies allumés par les petits États, à prévenir l'extension de conflits moins irritants en eux-mêmes que par les suites qu'ils pouvaient entraîner, à faciliter enfin les ententes désirées de tous, en ménageant les amours-propres et en calmant l'amertume des concessions inévitables. »

Je ne puis suivre M. Charles Dupuis dans l'analyse des faits historiques du siècle. Il faut me borner à citer les sujets qu'il traite avec une grande compétence et une forte érudition : les origines du concert européen et les premières étapes vers la constitution d'un directoire européen ; le directoire européen, sa constitution, son fonctionnement et son échec ; le concert européen et l'indépendance de la Belgique ; le concert européen et la crise orientale de 1839-1841 ; le concert européen et les questions d'Orient pendant le second Empire ; le concert européen, la guerre russo-turque et le traité de Berlin ; le concert européen et la question d'Égypte ; le concert européen, la question du Congo et la question du Maroc.

Si l'on examine le caractère et le rôle du concert européen, on ne voit que trop que, dès l'origine, sous l'impulsion de Metternich, « l'esprit et le sens du gouvernement lui faisant défaut, le concert des grands États ne pouvait se maintenir au rang d'une institution régulière et permanente ».

Les alliances ont été presque toujours des expédients provisoires au service de syndicats d'intérêts. C'est alors qu'elles ont agi le plus énergiquement. Or la formation et le succès du concert est subordonné à une double condition : « intelligence par les gouvernements de l'avantage d'un accord, esprit de conciliation permettant d'accepter les sacrifices nécessaires à l'entente ».

Est-ce à dire qu'il soit inutile, voué à l'insuccès ou à l'hypocrisie ? Non pas. « Si le concert ne peut créer les dispositions dont il dépend, et qu'il suppose, il peut en aider le développement et en faciliter les effets... La conférence d'Algésiras est le plus récent exemple de l'avantage des délibérations communes pour fixer les positions définitives, sur l'exacte appréciation des exigences de l'entente. »

Si donc, il ne constitue qu'un procédé imparfait d'organisation internationale, il peut s'améliorer, et tout de même rendre des services. Il en a rendu déjà, qu'on ne saurait méconnaître.

« La carrière déjà longue du concert européen, dit l'auteur ne semble pas approcher de son terme. La question d'Orient fournit sans cesse quelque nouvel élément et quelque nouvel aliment à son activité. L'entrée en scène d'États tels que les États-Unis et le Japon, portés au premier rang, par le développement de leur puissance, la rivalité des « impérialismes » nouveaux, permettent de penser que ce concert agrandi se haussera parfois à la dignité de concert mondial. Il est peu probable qu'européen ou mondial, ce concert devienne jamais une institution régulière, prenant en mains le gouvernement perpétuel de l'Europe ou du monde et donnant, à un droit international réformé, une clef de voûte, dont le poids infligerait, à tout le moins, des lézardes au principe de la souveraineté et de l'indépendance des États. Il serait chimérique d'en at-

tendre la suppression de la guerre et la réalisation du rêve de la paix perpétuelle. Mais il est permis d'en espérer des succès analogues et même supérieurs à ceux que l'histoire a déjà enregistrés. »

M. Charles Dupuis a traité une des questions les plus difficiles qui soient dans toute son ampleur, en historien, en diplomate, en politique et en sociologue.

Traité de Sociologie d'après les principes de la théologie catholique. Régime du travail, par L. GARRIGUET, 2 volumes, 3 fr. 50 chacun (Bloud, éd., 7, place Saint-Sulpice). — Avec son précédent ouvrage sur le *Régime de la propriété*, M. Garriguet nous donne un excellent manuel d'économie politique et sociale. Mais ce n'est pas, malgré le titre, un « traité de sociologie ». On va le voir.

Voici les matières : Notions générales sur le travail, (diverses espèces de travail, différents régimes de travail, fécondité du travail ou son rôle dans la production, obligation du travail, dignité du travail, réhabilitation du travail par l'Église) ; — Du contrat de travail (objet et nature du contrat de travail, le contrat de travail et l'association ouvrière, et les grèves, et l'intervention de l'État) ; De la rétribution du travail, c'est-à-dire du salaire. Notions générales (le salarié, le salaire, le salariat) ; — De l'équitable rémunération du travail et du juste salaire (le juste salaire et son estimation, et l'école libérale, et l'école socialiste, et les vues de la nature, et la pratique, amélioration des salaires) ; — Du travail et du salaire des femmes ; — Des institutions propres à parer aux principaux inconvénients de l'insuffisance des salaires (les sociétés de secours mutuels, les assurances ouvrières, l'assistance) ; — Du travail de direction : le patron, son rôle, sa rémunération, son profit ; — Du capital, principal auxiliaire du travail (le rôle du capital dans la production, la productivité du capital, la rémunération du capital-action, rémunération du capital-obligation, ou intérêt du simple prêt, les coalitions de capitaux, les relations entre le capital et le travail).

M. Garriguet expose les questions les plus ardues avec aisance et précision. La partie didactique est remarquable. Mais sa critique est faible. Notamment la réfuta-

tion qu'il a tentée de la thèse marxiste. Il ne prouve point que « le profit peut s'expliquer autrement que par le sur-travail ». Ce qui ne veut pas dire, d'ailleurs, que cette preuve soit impossible à faire.

Les conclusions sont à citer. Elles résument bien la partie positive de cet important ouvrage. On y retrouve le sage empirisme de l'École sociale catholique.

« Le travail est le moyen ordinaire donné aux hommes, par la Providence, pour se procurer les choses nécessaires à la vie ; il a été imposé par Dieu à tous ; il n'est pas un châtement...

« L'ouvrier ne saurait être considéré comme une machine de production et son travail assimilé à une marchandise ordinaire... Le contrat de travail, en raison de son objet, diffère essentiellement de tous les autres contrats, il se ramène à une association entre patrons et ouvriers en vue de la production... »

L'auteur reconnaît que le contrat collectif est celui qui s'harmonise le mieux avec notre pratique industrielle et les besoins de la classe laborieuse. Il admet ainsi le droit de s'associer, de se coaliser, et donc la grève, mais pacifique. Hormis des circonstances exceptionnelles, il rejette l'intervention de l'État en matière de contrat de travail.

Le salariat ne lui paraît point « une institution idéale et définitive ».

« L'ouvrier a le droit de toucher, en retour du travail qu'il fournit, un salaire équitable. Ce salaire doit, en justice stricte, être l'équivalent du service rendu ». Il faut que le salaire soit suffisant pour faire vivre dignement l'ouvrier et les siens. « Un salaire de cette sorte, tout patron, qui le peut, est rigoureusement tenu, sous peine d'injustice, de le payer à ses ouvriers mariés ou non... L'ouvrier lui-même n'a pas le droit de céder son travail pour un prix ne représentant pas sa valeur réelle. »

« La femme a, comme l'homme, le devoir de travailler, mais sa place est au foyer domestique ; elle se doit avant tout à ses devoirs d'épouse et de mère ; ce n'est pas sans de très graves inconvénients qu'elle se livre à des travaux qui la retiennent au dehors et la condamnent à la promiscuité de la vie d'usine ou d'atelier...

« L'onale devoir, chacun dans la mesure de ses moyens, de promouvoir les œuvres de prévoyance, de coopération, de mutualité et d'assistance qui peuvent soustraire les ouvriers aux tristes effets résultant de l'insuffisance de leurs salaires. L'État commet une maladresse et se rend coupable d'un abus de pouvoir lorsqu'il monopolise l'assistance...

« L'entrepreneur ou patron est un travailleur à sa manière ; il a droit à une part des bénéfices répondant à la part qu'il a prise à leur réalisation. En tant que vendeur, il peut légitimement toucher un certain profit, mais ce ne doit jamais être aux dépens du juste salaire de ses ouvriers. Sa fonction économique et sociale, quoique très importante, pourra peut-être, avec le temps, être suppléée, et l'on n'est pas obligé de considérer le patronat comme une institution intangible.

« Le capital possède une productivité réelle quoique de nature spéciale. Tout intérêt de l'argent, par conséquent, n'est pas nécessairement illégitime et usuraire. L'« usure dévorante » continue pourtant toujours à sévir ; elle revêt, à notre époque, les formes les plus variées ; rarement on a poussé plus loin l'art d'exploiter ses semblables. Une sévère répression s'impose, si l'on veut empêcher des abus qui dépasseraient vite tous ceux que le passé a connus. »

La société n'est pas parfaite, mais elle est perfectible. Nous devons nous employer à l'améliorer ; « mais les efforts individuels seront impuissants s'ils ne sont pas accompagnés d'un retour général aux pratiques de la vie chrétienne ». Là-dessus, l'auteur cite cette phrase de Clemenceau : « Supposez les chrétiens de nom chrétiens de fait, et il n'y a plus de question sociale. »

Il y aurait beaucoup à dire sur ces conclusions, et même sur la boutade de Clemenceau. Ici, la supériorité de la sociologie positive sur tout empirisme, même celui de la meilleure bonne volonté, est manifeste.

Essais de pédologie générale, par G. PERSIGOUT, 1 fr. 50 (Société positiviste, 2, rue Antoine-Dubois). — Il paraît que la pédagogie fit un considérable progrès, quand, en 1904, à je ne sais quel congrès et sur la proposition d'un pro-

fesseur Blum, on la qualifia de pédologie. Le plus souvent, ce sont à des exercices de ce genre, donner des noms nouveaux à nos hésitations et à nos ignorances, que s'emploient les philosophes et les savants. Et c'est le progrès, croit-on. A mon sens, une mère qui aime son enfant et son foyer peut ignorer tout de la pédologie. Son cœur en sait plus que tous les livres.

Ce n'est pas à dire, puisque science il y a, que la pédologie soit négligeable. « La pédagogie, nous dit l'auteur, apparaît comme le développement continu d'une nouvelle discipline : Infiltration de l'hygiène scolaire et de la prophylaxie des maladies à l'école, éducation des anormaux, juridiction spéciale aux jeunes délinquants, autant de portes que la science s'ouvre sur un domaine jalousement détenu jusqu'ici par la seule métaphysique. On en déduira bientôt la nécessité d'une collaboration toujours plus étroite du médecin et de l'éducateur qui, s'aidant des divers procédés d'enseignement, conciliera les œuvres de science et de démocratie. Mais c'est pourquoi l'idée d'une pédagogie scientifique ne saurait aller sans déterminer dès à présent, dans la hiérarchie encyclopédique, la place de la pédologie, définie comme une *théorie positive de l'éducation dérivée de la biologie infantile ou science naturelle de l'enfant* ».

L'ouvrage de M. G. Persigout, fortement pensé, est divisé en trois parties : Définition historique et critique, définition méthodologique, définition dogmatique. La pédagogie, ou théorie positive de l'éducation scolaire, basée sur la science naturelle de l'enfant, sera, en définitive, d'après l'auteur, composée de trois sections : pédologie descriptive, pédologie analytique, pédologie dogmatique.

Dans une courte préface, M. Clavière, membre du Conseil supérieur de l'Instruction publique, a fort bien indiqué le caractère et la portée de ce livre : « Dans ses *Essais de pédologie générale*, livre qui vient à son heure, M. Persigout ne s'est pas contenté de noter les premières et timides manifestations de cette science nouvelle, il a cherché à délimiter ses champs d'exploration et à la situer dans la hiérarchie encyclopédique. Dresser une classification des faits pédologiques, souligner les points d'attache qui les

relient aux sciences connexes, indiquer quelles bases doivent les soutenir et à quelles fins éducatives ils doivent aboutir, c'est la première affirmation de toute science qui veut se construire logiquement, et c'est à cette œuvre que l'auteur a apporté sa précieuse collaboration. »

L'Empire du Soleil, par Armand PRAVIEL, 2 francs. (Nouvelle Librairie nationale, 85, rue de Rennes.) — Le félibrige a conquis tout le Midi de la France, et il a instauré, à tout le moins dans le cœur de ses poètes, l'Empire du Soleil, annoncé par le prophète de Maillane. M. Armand Praviel peut donc nous conter, et joliment, ses exploits, ses victoires, non seulement en Provence, où il fut créé, en 1854, par sept poètes : Roumanille, Paul Giéra, Aubanel, Jean Brunet, Anselme Mathieu, Alphonse Tavan, et le seul survivant, l'immortel Mistral ; mais encore en Gascogne, en Périgord, en Limousin, en Languedoc, en Auvergne et en Rouergue...

M. Armand Praviel croit que l'évolution économique nous ramène à la bonne terre nourricière. « La pensée contemporaine, nous dit-il, au milieu des ruines amoncelées des vieilles idoles, devient attentive aux solennelles leçons du terroir et des ancêtres : et la philosophie la plus moderne rappelle puissamment les races à leur berceau et à leur passé. » Il veut que les félibres enseignent, « *in hymnis et canticis*, par la puissance de la poésie et du chant, le véritable patriotisme, conscient, réfléchi et rationnel » et nous fournissent ainsi des raisons précises, tangibles d'aimer notre pays.

Sans doute, la nationalité française est faite des nationalités provinciales ; mais la société aussi est faite d'associations organiques. Or elles ont été dissoutes, comme les provinces. Avant les régions, il nous faut reconstituer ces forces sociales.

La centralisation est une nécessité. C'est par elle que se maintient l'ensemble dissocié. L'anarchie ne permet point les libertés.

Les félibres n'en ont pas moins une belle tâche à poursuivre : conserver une langue, rappeler des traditions, réserver les possibilités de toutes les libertés qui pourront

s'exercer dans l'ordre, quand notre France se sera reprise.

Ce livre est écrit avec grâce. Il reflète la magnificence de la poésie méridionale et la splendeur du soleil. Il nous fait aimer tout ce qui chante, et un peuple de cigales. Il a le charme de ce qui est pur et cordial.

La Fin de deux Légendes : L'Affaire Léonard ; le baron de Batz, par Gustave BORD, 5 francs (Daragon, éd., 96, rue Blanche). — Querelle d'historiens, — amusante d'ailleurs ; M. Gustave Bord, qui est de l'école du document, s'en prend, avec une grande érudition, édulcorée par beaucoup d'esprit, à M. G. Lenôtre, qui est de l'école de l'imagination évocatrice. Il a cru relever quelques erreurs dans deux ouvrages de M. Lenôtre qui ont eu du succès, *le Drame de Varennes* et la *Conspiration de Batz*. Ses pièces sont probantes ; mais il n'importe. Ce ne sont pas les détails qui constituent l'histoire, c'est l'ensemble et c'est le résultat. De toutes manières, la réalité objective du fait historique reste insaisissable, le plus souvent.

Au surplus, M. Gustave Bord exagère en comparant M. G. Lenôtre à Alexandre Dumas.

G. DEHERME.

*
* * *

Nous avons reçu :

Le Réveil, par Léon BERTHAUT, 3 fr. 50 (Ernest Flammarion, éd., 26, rue Racine). — Roman patriotique.

Le Directeur-Gérant : G. DEHERME.

L'Afrique Occidentale française

Action politique :- Action économique :- Action sociale

par **Georges DEHERME**

(Un volume in-8 de 528 pages. Prix : 6 francs (franco : 6 fr. 60
(BLOUD et Cie., éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, PARIS)

Après avoir exposé ce qui a été fait dans les trois ordres, politique, économique et social, l'auteur indique ce qui reste à faire, et comment on le fera. Il établit ainsi **une véritable méthode positive de colonisation**, non seulement française, mais humaine dont feront bien de s'inspirer les coloniaux, fonctionnaires, explorateurs, militaires et commerçants, dans toutes les colonies où ils sont appelés à servir et à agir.

Qu'il étudie l'organisation administrative, financière, judiciaire, l'enseignement, etc. ; l'exploitation commerciale et industrielle des richesses naturelles, arachides, caoutchouc, palmistes, coton, ou bien l'organisation sociale indigène, fétichisme, famille, esclavage, etc. ; l'auteur s'en réfère toujours à une riche documentation, en majeure partie inédite, pour émettre **des vues ingénieuses qui retiendront l'attention des spécialistes et des techniciens.**

La partie sociale est relativement la plus étendue. L'âme nègre est peu connue. Le statut nègre, basé sur le patriarcat esclavagiste, n'a été examiné jusqu'ici, le plus souvent, qu'avec des préjugés, un souci exagéré de pittoresque littéraire, et pour tout dire, une insuffisante préparation sociologique. Les observations de l'auteur sur le fétichisme et l'esclavage éclairent les données restées jusqu'alors obscures d'un problème qu'on était obligé, en conséquence, de considérer comme insoluble : la suppression de l'esclavage. Cette partie intéressera donc, non seulement les coloniaux, mais encore les hommes politiques et les personnes si nombreuses aujourd'hui, que passionnent les faits et les théories sociologiques. Ce n'est rien moins qu'**un traité de sociologie comparée.**

On voit combien le plan que s'est tracé M. G. Deherme est vaste. Pour le réaliser, il fallait un écrivain qui fût à la fois un penseur et un homme d'action. La personnalité curieuse de M. Deherme est trop connue pour qu'il soit nécessaire de montrer qu'il est l'un et l'autre, et à un degré éminent.

Ce sociologue, formé par la puissante discipline d'Auguste Comte, après avoir créé la seule institution organique d'éducation sociale que nous devions à l'initiative privée, les Universités populaires, a parcouru le monde, chargé de diverses missions d'études économiques et scientifiques par les ministres des Colonies, du Commerce et le Gouverneur général de l'Afrique occidentale française.

Le livre que nous publions aujourd'hui est le résultat de son plus long séjour en Afrique occidentale, où il pérégrina à travers le Sénégal, le haut Sénégal, le Soudan nigérien et la Guinée.

Les fonctionnaires, les militaires, les commerçants des colonies et de la métropole, les hommes politiques, et aussi le grand public, auront plaisir et profit à lire cette œuvre considérable, écrite par un écrivain vigoureux, pleine de faits éprouvés, d'aperçus lumineux, de critiques perspicaces et d'idées fécondes.

LA DÉMOCRATIE VIVANTE

par GEORGES DEHERME

Un volume in-8° de 402 pages. Prix : 4 fr. 50

(BERNARD GRASSET, éditeur, 7, rue Corneille, PARIS)

L'action personnelle du fondateur des Universités populaires est connue : ce n'est rien moins qu'une tentative héroïque d'organiser la démocratie. Si on ne l'a pas toujours comprise, si on ne l'a pas secondée comme il eût fallu, c'est qu'on méconnaissait la méthode qui la guidait et l'esprit qui l'animait. Dans **La Démocratie vivante**, d'une facture si puissante et si originale, par l'écriture, la composition, la documentation et la pensée, c'est cette méthode même que Georges Deherme nous enseigne, et c'est cet esprit qu'il se propose de répandre.

Dans un article qui est la préface naturelle de ce livre passionné et passionnant, M. G. Clemenceau disait de M. Georges Deherme : « Au point où il en est de son œuvre, il convient de le citer comme modèle. Il a cru, il a voulu, il a fait. Et parce qu'il croyait, d'autres croyances sont accourues, et parce qu'il voulait, d'autres volontés sont venues, et parce qu'il agissait, d'autres activités, suggérées par l'exemple, se sont manifestées... On nous montre la voie, lecteurs, suivons le guide. »

Il ne faudrait pas croire, cependant, que M. G. Deherme ignore les difficultés de l'heure présente. Il ne cèle ni les fautes, ni les tares, ni les dangers de la démocratie naissante. Après avoir exposé les raisons qu'on peut avoir d'en désespérer : parlementarisme corrompu, suffrage universel anarchique, esprit de parti tyrannique et dissolvant, et aussi les raisons qu'on a de s'y tenir pourtant. M. G. Deherme, dans une deuxième partie, nous décrit les principales maladies sociales de la démocratie et nous indique les remèdes qu'on peut apporter au socialisme démagogique, au pessimisme, à l'alcoolisme, au féminisme, à la laideur, à l'antipatriotisme, etc.

La troisième partie, de beaucoup la plus importante, traite de l'organisation de la démocratie : l'économie sociale, l'action positive, l'action de classe et les syndicats, l'action organique et la coopération, l'action morale et les universités populaires.

La pensée qu'exprime ce livre ardent est de la vie vivifiante. A l'heure trouble que nous traversons, où tant d'esprits s'interrogent sur ce qu'ils peuvent croire, où tant de volontés hésitent sur ce qu'elles doivent faire, l'appel vibrant qu'adresse M. Georges Deherme à toutes les énergies dissociées de la nation, à tous les démocrates qui s'ignorent, ne peut manquer d'être entendu.

Bernard GRASSET, Éditeur
7, rue Corneille, 7. — PARIS

DERNIÈRES PUBLICATIONS :

EMILE BAUMANN

L'Imolé, roman, 3^e édition. Vol. in-18 3.50

LÉON LAFAGE

La Chèvre de Pescadoire, 3^e édition. Vol. in-18. 3.50

JEAN GIRAUDOUX

Provinciales, Vol. in-18. 3.50

GILBERT DE VOISINS

Les Moments perdus de John Shag, Vol. in-18. 3.50

MAURICE MAGRE

Conseils à un jeune homme, Vol. in-18 2 »

DIDIER DE ROULX

Roosje, roman. Vol. in-18 3.50

J-H. RETINGER

Le Conte fantastique dans le romantisme français.
Vol. in-18. 2 »

J. GRASSET

PROFESSEUR DE CLINIQUE MÉDICALE A L'UNIVERSITÉ DE MONTPELLIER

La Responsabilité des Criminels, Vol. in-18. 3.50

GEORGES DEHERME

La Démocratie vivante, Vol. grand-in-8^e 4.50

HENRI MAZEL

Pour causer de tout, Vol. in-18 3.50

VIENT DE PARAÎTRE :

Auguste Comte et son œuvre

LE POSITIVISME

Par GEORGES DEHERME

*Un vol. in-16 de 128 pages, avec deux portraits hors texte,
Prix : 2 fr. 50*

(GIARD et BRIÈRE, Éditeurs, 16, rue Soufflot. — PARIS)

I. Sa vie. Ses écrits. — II. Ses disciples. — III. Quelques appréciations. — IV. L'homme. — V. Pour les femmes et les prolétaires. — VI. Sur les lettrés et les bourgeois. — VII. La philosophie positive. — VIII. La sociologie positive. — IX. La politique positive. — X. Le pouvoir spirituel. — XI. La religion positive. — XII. Les utopies positives. — XIII. La morale. — XIV. Conclusion.

L'AFRIQUE OCCIDENTALE FRANÇAISE

Action politique. Action économique. Action sociale

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-8 de 528 pages. Prix : 6 fr. (*franco* : 6 fr. 60)

BLOUD et C^{ie}, Éditeurs, 7, place Saint-Sulpice, PARIS

La Démocratie vivante

Par GEORGES DEHERME

Un volume in-8° de 402 pages. Prix : 4 fr. 50 (*franco* : 5 fr.)

BERNARD GRASSET, Éditeurs, 7, rue Corneille, PARIS